



Madagascar Résistance

Lettre numéro 6 - Avril 2010

Un an après le putsch, la terreur règne toujours à Madagascar.

Le viol de la loi fondamentale est la transgression suprême après laquelle la transgression de toutes les autres lois apparaît comme un péché véniel. Ici l'adage bien connu « Qui peut le plus peut le moins » est hélas toujours mis en application.

Voilà pourquoi tous les régimes issus d'un coup d'Etat cèdent si facilement à la tentation de résoudre chaque difficulté qu'ils rencontrent par la prise d'une mesure illégale. Quels scrupules à propos du respect de la loi pourrait-on en effet espérer trouver chez des individus qui ne respectent pas la constitution, loi fondamentale sur laquelle toutes les autres lois doivent s'appuyer ? **Dans le même ordre d'idées, un régime né par la violence ne reculera devant aucune violence pour se maintenir.**

Madagascar n'a pas échappé à ce système de gouvernement propre à tous les putschistes et le pays vit depuis maintenant un an dans ce qu'il faut bien appeler un régime de terreur. **Aucun des droits de l'homme tels qu'universellement définis n'y est respecté et aucun espace de liberté n'y subsiste.**

Fidèles à notre engagement d'informer le plus objectivement possible nos lecteurs, nous consacrons ce sixième bulletin au rappel des principales exactions commises par les putschistes, avant et depuis leur prise illégale du pouvoir dans la Grande Ile.

Exactions pendant la préparation du coup d'Etat

26 janvier 2009 : pour la dernière étape de la phase préparatoire du coup d'Etat, planifié depuis la réélection du président Ravalomanana en décembre 2006, ses concepteurs reprennent à leur compte une stratégie qui a fait la preuve de son efficacité dans d'autres pays : instaurer d'abord un climat de terreur. C'est pourquoi, dans la nuit du 26 janvier 2009, pillages et incendies ravagent les quartiers commerçants d'Antananarivo. Les dégâts matériels sont énormes, causant la perte de milliers d'emplois. Ces actes d'une violence délibérée, sans précédents dans l'histoire de Madagascar, laissent les Tananariviens en état de choc. L'instauration du climat de terreur se poursuit ensuite par les pillages et les incendies systématiques des marchandises et des locaux de la société MAGRO faisant partie du groupe TIKO, le plus grand groupe agroalimentaire de l'Océan Indien, bâti par le Président Ravalomanana avant son entrée en politique. Les locaux de MAGRO sont ainsi pillés et incendiés à Antananarivo, Antsirabe, Fianarantsoa, Toliara.

Exactions pendant la réalisation du coup d'Etat

Après la prise du palais d'Ambohitsirohitra par des blindés et la menace d'attaque du palais de Iavoloha, le coup d'Etat est finalisé le 17 mars à l'Episcopat d'Antanimena, avec l'irruption de militaires mutins dans la salle où se trouvent réunis des officiers généraux, les représentants du Conseil Œcuménique des Eglises et des diplomates étrangers, dont l'ambassadeur des Etats-Unis. Bien qu'étant présent à l'invitation de l'archevêque Odon Razanakolona, le Pasteur Lala Rasendrahaina, Président de l'Eglise Réformée à Madagascar est brutalement arrêté et détenu au quartier général des mutins où il subit des sévices corporels.

Exactions après le coup d'Etat

Dès après le coup d'Etat, la Haute Autorité de la Transition (HAT) présidée par Andry Rajoelina qui cumule le contrôle du pouvoir exécutif et législatif, met en place la Commission Nationale Mixte d'Enquête (CNME) afin de traquer les opposants. Elle est dirigée par le commandant Charles Randrianasoavina qui s'est illustré par son extrême brutalité le 17 mars à l'Episcopat et sa cellule tactique est confiée à Alain Ramaroson, chef d'une milice paramilitaire. La CNME et sa cellule tactique sont des organismes illégaux qui vont se livrer à des arrestations arbitraires et à des perquisitions sans mandat. Les atteintes à la liberté de réunion vont également se multiplier.

28 mars 2009 : l'accès au parc d'Ambohijatovo, pourtant baptisé en janvier 2009 « Place de la Démocratie » par Andry Rajoelina alors maire de la capitale et devant être, selon lui, « un Hyde Park malgache ouvert à tous sans demande d'autorisation préalable » est interdit aux manifestants légalistes. Plusieurs manifestants sont arrêtés.

21 avril 2009 : une manifestation légaliste est réprimée violemment sur les bords du lac Anosy. Le bilan est lourd, avec deux morts et au moins treize blessés dont cinq grièvement. Il est à noter que contrairement aux partisans d'Andry Rajoelina qui avaient pénétré le 7 février 2009 dans une « zone rouge » interdite à des manifestations pour des raisons de sécurité, ici en l'occurrence dans le périmètre immédiat du palais d'Etat d'Ambohitsirohitra, **les légalistes n'ont jamais manifesté dans une zone rouge.**

23 avril 2009 : arrestation sans mandat à Ambanidia de quatre parlementaires (trois députés et un sénateur). **L'arrestation est suivie de traitements humiliants** (exposition aux médias avec une affiche du Président Ravalomanana accroché à la poitrine, vol de leur argent et de leurs téléphones cellulaires). Plusieurs autres manifestants légalistes sont arrêtés à la même date.

27 avril 2009 : arrestation suivi d'actes de torture, **notamment l'obligation de parcourir plusieurs centaines de mètres sur les genoux**, de Andrianandraina Ralitera, directeur chargé de la sécurité de la Haute Cour Constitutionnelle. Les images d'une chaîne de télévision ont montré Andrianandraina Ralitera avec le **visage tuméfié et ayant peine à se tenir debout le jour de sa**

première comparution devant le tribunal plusieurs semaines après son arrestation. A la date où nous écrivons, il est toujours emprisonné et selon son épouse, son dossier a été modifié à plusieurs reprises.

29 avril 2009 : arrestation brutale et dans des conditions particulièrement humiliantes par le commandant Charles Randrianasoavina de Manandafy Rakotonirina, président du parti MFM et Premier Ministre légaliste. **L'arrestation de cet homme de 70 ans a été suivie de sévices corporels.** Désiré Randrianarivelo, magistrat le plus haut gradé de Madagascar et président du syndicat de la magistrature avant sa nomination comme Ministre de la Justice du gouvernement légaliste, est également arrêté. Dès lors, tous les autres membres du gouvernement légalistes doivent entrer en clandestinité pour échapper à l'arrestation. Madame Ihanta Randriamandranto, leader des femmes légalistes et secrétaire générale du parti TEZA est arrêtée ce même jour.

5 mai 2009 : arrestation à son domicile de Evariste Ramanantsoavina, journaliste de la radio privée « Radio Mada » et saisie du matériel de cette radio. Il est à noter qu'**aucun journaliste n'avait été arrêté à Madagascar depuis quinze ans.**

18 mai 2009 : **la méthode de prise en otage d'un membre de la famille est utilisée pour la première fois** contre le fils de Vola Dieudonné Razafindralambo, arrêté à la place de son père par des militaires de la CNME.

Dans les semaines qui suivent, la volonté de détruire le patrimoine personnel du Président Ravalomanana et de réprimer toute opposition se renforce.

La CNME multiplie les **perquisitions de locaux de sociétés comme de domiciles privés, sans mandat et en dehors des heures légales.** Les biens du groupe TIKO (riz, farine, immeubles, véhicules) ayant échappé aux pillages et aux incendies de février et mars sont saisis et vendus illégalement.

Les meetings légalistes sont interdits et brutalement réprimés partout, même dans des enceintes privées. Seule exception : le terrain de MAGRO à Antananarivo, pour ménager un peu les diplomates étrangers présents dans la capitale.

Mais les dirigeants et animateurs de ces meetings légalistes sont régulièrement menacés d'arrestation. **Constant Raveloson, du parti MFM, fait même l'objet de menaces de mort publiques** de la part du commandant Charles Randrianasoavina.

Toutes les radios et télévisions non favorables à la HAT sont fermées, leurs matériels confisqués et leurs journalistes intimidés.

Juin 2009 : afin de justifier le refus de Andry Rajoelina de poursuivre les négociations engagées en mai sous l'égide de la SADC, de l'Union Africaine et des Nations Unies, les légalistes sont accusés de vouloir préparer des attentats et des bombes de fabrication artisanale sont opportunément découvertes. C'est le prétexte choisi pour la **mise en place de la « Force Spéciale d'Intervention » (FIS), véritable police politique** dirigée conjointement par les commandants Charles Randrianasoavina et Lylison Inter et chargée, notamment, de la « lutte contre les terroristes ».

Juillet 2009 : suite à l'échec du dossier présenté à Bruxelles par Andry Rajoelina et son gouvernement, dans le cadre de l'accord de Cotonou qui fait obligation aux pays partenaires de l'Union Européenne de respecter les principes démocratiques, la répression est encore renforcée. **Des hommes cagoulés et armés procèdent à de nombreux enlèvements de civils. Des personnalités respectées mais considérées comme proches du Président Ravalomanana sont arrêtées** : l'ancien ministre Mejamirado Razafimihary, l'ancien directeur chargé de la gouvernance à la Présidence de la république Henri Rabesahala, le député Raharinaivo Andrianantoandro.

Didier Ravoahangiarison, directeur général de la radio « Fahazavana » appartenant à l'Eglise Réformée de Madagascar est **arrêté après que son épouse eût été prise en otage pour le contraindre à se présenter à la gendarmerie.**

Andry Ralijaona, l'ancien secrétaire général du Plan d'Action pour Madagascar (MAP) **est recherché dans tout le pays et sa mère menacée.** La sénatrice Eliane Naika est arrêtée par le commandant Charles Randrianasoavina qui lui assène **plusieurs coups de poing** au cours de son arrestation. Etant de nationalité franco-malgache, elle est rapidement relâchée sur intervention de l'ambassadeur de France, mais a dû quitter Madagascar pour sa sécurité.

Août 2009 : malgré la signature par Andry Rajoelina des accords de Maputo I qui prévoyaient notamment la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées depuis le putsch, **aucune n'est libérée.**

Décembre 2009 : après le refus d'Andry Rajoelina de mettre en application les accords de Maputo (août 2009) et d'Addis Abeba (octobre 2009), les médiateurs organisent une ultime rencontre à Maputo entre les mouvances Ravalomanana, Ratsiraka, Zafy et Rajoelina. Andry Rajoelina ne s'y rend pas, et **fait fermer l'espace aérien aux avions en provenance du Mozambique et d'Afrique du Sud afin d'empêcher les membres des trois autres délégations de rentrer au pays.** Il faudra une forte pression de la communauté internationale pour éviter l'exil forcé, même à des personnalités comme l'ancien président Zafy.

Janvier 2010 : après la remise en cause par Andry Rajoelina des accords signés, et les condamnations de la HAT qui s'ensuivent, notamment par le Parlement Européen et les Etats-Unis (voir documents annexes sur notre blog), la répression contre les légalistes se durcit de nouveau. Les intimidations et les menaces d'arrestation contre les leaders reprennent.

Mars 2010 : un an après le putsch, des sanctions individuelles concernant 109 personnes dont les membres de la HAT, du gouvernement et des différentes entités mises en place après le coup d'Etat, sont appliquées par l'Union Africaine. Ces sanctions individuelles s'ajoutent aux sanctions globales qui frappent déjà le pays depuis un an. Le Canada a salué ces sanctions. L'Union Européenne devrait suivre, de même que les Etats-Unis. **Les putschistes en font le prétexte d'une escalade supplémentaire dans la répression : après un simulacre de procès, l'enceinte de MAGRO à Antananarivo est désormais interdite aux légalistes** au prétexte que la société – dont les bâtiments, les biens ont été pillés, incendiés ou vendus illégalement - n'a pas été en mesure de payer le loyer du terrain à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo !

Le dernier espace de liberté de réunion et d'expression vient d'être fermé à Madagascar. Les légalistes qui tentent de manifester par petits groupes sont pourchassés et dispersés brutalement. Les leaders légalistes sont de nouveau contraints de se cacher pour éviter d'être arrêtés.

Mais la lumière refuse de s'éteindre : ce 29 mars 2010, date ô combien symbolique, des manifestants aux mains nues, dont la majorité étaient des femmes, ont bravé l'interdit et les forces de l'oppression. Ils ont brandi des banderoles exigeant le respect de leurs droits. Et ils ont réussi à déposer leur gerbe de fleurs au mausolée dédié aux patriotes tombés en 1947.

Les Inconditionnels de Madagascar
À l'Île de la Réunion